

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant les produits.

## TOUS SUPPORTS

**Toitures** : ardoises, fibres-ciment, tuiles (terre cuite et béton), shingles, plastiques, etc.  
**Murs et façades** : enduits, crépis, peintures, bois, pierres, briques, etc. **Terrasses** : pierres naturelles ou reconstituées, béton, terres cuites, etc.

## PROPRIÉTÉS

- **Effet curatif et préventif (essai CEBTP B252.1.083/4)** : élimine les micro-organismes parasites et retarde d'autant plus leur réapparition que le support est absorbant.
- **N'agresse pas les matériaux, même le zinc (essai CEBTP 582.6.371/2)**.
- Recommandé avant mise en peinture pour éviter le cloquage et l'écaillage.
- **Sans chlore.**
- Ne modifie ni l'aspect, ni la structure des supports.

## MODE D'EMPLOI

- En présence de mousses épaisses, de grosses plaques de lichens, **effectuer un brossage ou un grattage préalable**.
- Protéger les surfaces qui n'ont pas à être traitées. En cas de projections accidentelles, nettoyer immédiatement avec un chiffon imbibé d'eau.
- Par temps très chaud, humidifier les surfaces à traiter afin de les refroidir, puis laisser sécher.
- Appliquer ensuite le **produit pur** sur le support sec ou légèrement humide, à l'aide d'un pulvérisateur, d'un pinceau ou d'un rouleau.
- Délai d'action : 3 à 9 mois.
- **Ne jamais rincer après application.**
- **Délai** : au moins 12 heures sans pluie après application.
- **Important** : ne pas appliquer sur la végétation environnante. Éviter tout contact avec les poissons et tout déversement dans les bassins, rivières, plans d'eau...
- Dans le cas de récupération des eaux de pluie, effectuer une dérivation pendant les 2 à 3 pluies suivant l'application.

## COMPOSITION ET SÉCURITÉ

Contient moins de 5% de tensio-actifs non ionique et cationique. Chlorure d'alkyldiméthylbenzyl ammonium (CAS 68424-85-1) : 2,40% (24 g/kg). Produit biocide pour la protection des ouvrages de maçonnerie (PT10). Produit biocide pour la désinfection des surfaces et matériaux de construction (PT2).

**IMPORTANT** : Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

### Fiche de données de sécurité

Contactez-nous : [fds@algimouss.com](mailto:fds@algimouss.com)

# TRAITEMENT DE LA MAISON

Élimine durablement lichens, algues et verdissures.



Détruit les micro-organismes les plus résistants

Facile et rapide à appliquer Sans rinçage

Respecte le support Sans chlore

## TOITURES, FAÇADES ET TERRASSES



1 litre = environ 5 m<sup>2</sup> traités

CODE PRODUIT	CONDITIONNEMENT
001175	Pulvérisateur 750 ml
001101	Bidon 1 litre
001105	Bidon 5 litres
001115	Bidon 15 litres
001120	Bidon 20 litres



## RECOMMANDATIONS ALGIMOUSS

- Ce produit est conçu pour traiter les lichens, algues et verdissures. En présence de noirs de pollution, de salissures atmosphériques ou grasses, d'un encrassement important des toitures, il est **impératif de procéder à un nettoyage préalable** avec **Algimouss nettoyant toitures**.
- Sur les toitures en ardoise, afin de permettre une meilleure imprégnation, effectuer 2 applications successives.
- Sur les murs et façades en enduit monocouche qui présentent des mousses et lichens, il est **impératif de procéder au préalable à un nettoyage** avec **Algimouss nettoyant murs et façades concentré ou PAE**.
- Sur les terrasses et sols extérieurs, avant application, utiliser **Algimouss nettoyant dallages concentré ou PAE** pour éliminer les huiles et graisses, et désincruster les salissures.
- Température d'application : entre 5° et 25°C.
- Stocker en local hors gel.